

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

C. J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance!

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue St. Olivier, Québec.

SOMMAIRE. — ACTES OFFICIELS : Délimitation de municipalité scolaire. — Nomination de commissaires d'écoles. — Conférence pédagogique : — Compte rendu d'une réunion du Bureau des examinateurs catholiques de Montréal, tenue le 10 mars dernier. — Quarante-deuxième conférence de l'association des instituteurs de la circonscription de Pécote normale Jacques Cartier, tenue le 31 janvier 1891. — Compliment de fin d'année — PÉDAGOGIE : Distribution des prix. — Encore les punitions. — MÉTHODOLOGIE : Grammaire française. — DIVERS : Analyse littéraire. — Le laboureur et ses enfants. — Poésie. — Le sou et la pièce d'or. — Pensées. — Hygiène publique et secret médical. — A droite et à gauche. — Annonces.

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 13 novembre dernier, (1890), de détacher de la municipalité de "Saint-Ephrem de Tring," comté de Beauce, les lots depuis et y compris la demie nord-est du lot No. 15, jusqu'au troisième quart sud-est du lot No. 18 inclusivement, dans le onzième rang de Tring, et les lots Nos. 26, 28, 30, 31, 32, 33, et 38 du 15^e rang de "Adstock," et les annexer à la municipalité scolaire de "Adstock," dans le même comté.

L'avis publié dans la *Gazette officielle* du 15 novembre dernier (1890), devant être considéré comme nul et non avenue.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 13 avril dernier (1891), de nommer M. Ephrem Gingras, commissaire d'écoles pour la municipalité de Farnham-Ouest, dans le comté de Missisquoi, en remplacement de M. François Bouchard, qui ne réside plus dans cette municipalité.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 13 avril dernier, (1891), de nommer M. David Johnston, en remplacement de M. James Johnston, et M. George Pringle, en remplacement de M. Archibald Muir, junior, commissaires d'écoles pour Hinchinbrook, comté de Huntingdon.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 14 avril dernier (1891), de nommer le Rév. M. Narcisse H. Therriault, commissaire d'écoles pour la municipalité de N.-D. du Sacré Cœur, comté de Rimouski, en remplacement du Rév. M. Henri Lavoie, qui a quitté cette municipalité.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 13 avril dernier (1891), de nommer M. John Cain, syndic des écoles de Huntingdon, en remplacement de M. Peter Kieran, absent.